

saint-pardoux-soutiers

Pain frais et lumières municipales

Jeudi dernier, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

En ouverture de séance, le maire Benoît Piron a présenté Anthony Saboreau, mécanicien résidant à la Baubière de Saint-Pardoux, qui cherche à créer son entreprise dans la commune. Agé de 31 ans, fort d'une expérience de quatorze ans, Anthony a expliqué chercher un local adapté pour son activité de réparation et vente

de voitures.

Commerce de bouche. Jean-Luc Guinard annonce l'ouverture de la boulangerie le samedi 2 mars.

Eclairage public à Saint-Pardoux. L'éclairage s'enclenchera à 6 h 45, il sera autonome, les candélabres étant équipés de capteurs de luminosité naturelle.

Achat d'un chemin aux Basses Bonnetières (Saint-Pardoux). Ce chemin privé

était en mauvais état et entretenu par la commune qui en a fait l'acquisition pour l'euro symbolique.

Tarifs à la couleur. Pour simplifier la grille tarifaire, les tarifs des animations, spectacles, repas des aînés, etc. dépendront désormais de billets de couleurs avec des valeurs de 7 €, 5 €, 3 €, 1 € et 0,50 €.

Prochain conseil municipal le jeudi 21 février.